

Palluau Infos

N°43 JUILLET 2026

Mairie de Palluau

5, rue de Lattre de Tassigny
85670 PALLUAU
Tél. 02 51 98 50 24
www.palluau.fr

 <https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :
9h - 12h

Le jeudi de 16h à 18h

Permanences

de septembre à juin
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :
10h à 12h

ÉDITO

Chères palludéennes,
chers palludéens,

Lors des élections municipales de mars dernier, vous m'avez une nouvelle fois exprimé votre confiance. Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation et

pour le soutien que vous nous avez accordé. Cette confiance renouvelée nous touche profondément et constitue une responsabilité que nous mesurons pleinement.

L'équipe municipale qui m'entoure est à l'image de notre village : engagée, diverse et tournée vers l'avenir. Certains élus poursuivent leur action à mes côtés, forts de l'expérience acquise au cours du précédent mandat. D'autres ont fait leur entrée au sein du conseil municipal, avec enthousiasme et dynamisme. Cette complémentarité, entre expérience et renouveau, est une véritable richesse. Elle nous permet d'aborder les années à venir avec une vision à la fois solide et ouverte, toujours guidée par le sens du collectif, du service public et la maîtrise de nos finances.

Vous pourrez d'ailleurs découvrir l'ensemble des élus municipaux ainsi que la composition des commissions municipales dans ce Palluau Infos. Au début du mandat, la mise en place des commissions municipales est une étape structurante. Elles permettent de préparer les décisions du conseil municipal, d'approfondir les dossiers techniques, d'associer les élus au suivi des politiques locales et de sécuriser juridiquement les décisions.

Après la période électorale, nous avons eu à nous mettre immédiatement au travail pour suivre le



processus budgétaire et avoir un budget 2026 en bonne et due forme.

C'est chose faite, le 23 avril, le conseil municipal a approuvé notre budget communal permettant ainsi à la nouvelle équipe de définitivement se mettre en mouvement pour continuer à faire vivre notre commune et maintenir notre cadre de vie agréable.

Le budget communal 2026 c'est 2 427 532 €, dont 1 460 574 € pour la section de fonctionnement et 966 958 € pour les investissements.

Soyez assurés de l'engagement total de l'ensemble de vos élus pour être à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée.

Avec le retour des beaux jours, synonymes de convivialité, de chaleur et de gaieté, nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de moments partagés. Je vous invite à prendre connaissance du programme des associations et de la maison citoyenne pour les semaines à venir.

Dans cette attente, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. Profitons du bonheur de vivre à Palluau.

Marcelle BARRETEAU

Maire de Palluau



LES COMPTES 2025 ET LE BUDGET 2026

Le conseil municipal nouvellement élu s'est réuni le 23 mars dernier afin de valider les comptes 2025 et le budget 2026.

Le **résultat 2025** de la section de fonctionnement du budget principal de la commune (291 628,16 €) permet de couvrir le besoin de financement issu de la section d'investissement (résultat d'investissement 2026 de 511 594,35 €, besoin de financement total avec les années précédentes : 70 407,70 €). Les dépenses de fonctionnement réelles (hors amortissements) sont en recul de 4 % (- 36 000 €) notamment du fait des économies sur les charges à caractère général (- 43 000 €, surtout liées aux diminutions respectives des frais d'électricité, d'entretien et d'honoraires), les intérêts d'emprunts (- 16 000 € environ) et les dépenses de personnel (- 13 000 €). Les recettes de fonctionnement réelles progressent de 21 % (+ 245 000 €) surtout du fait de la vente de la maison précédemment acquise dans le secteur de l'opération d'aménagement de la Croix Sorin (137 000 €).

En 2025, les dépenses d'équipement ont été plus mesurées qu'en 2024 (367 000 € en 2025 contre 630 000 € en 2024). Elles sont principalement constituées de travaux de voirie (142 000 €) et du début des travaux de la maison d'assistants maternels (MAM) (132 000 €). En complément de l'autofinancement issu du fonctionnement, leur financement est assuré par un montant important de subventions (206 000 €) et le recours à un emprunt de 194 000 €.

Le **budget 2025** s'équilibre à 1 460 573,67 € en fonctionnement et 966 958,36 € en investissement.

En fonctionnement (hors report du résultat), une **diminution de 4 % des dépenses réelles** est programmée par rapport au budget 2025 surtout du fait d'un effort conséquent sur les dépenses de personnel (- 15 %). Au contraire, les **recettes réelles** sont votées **en hausse de 9%**, notamment grâce à une subvention du programme Leader destiné à soutenir l'emploi de l'animatrice de la maison citoyenne et, dans une moindre mesure, à la progression des impôts locaux (revalorisation automatique des bases fiscales liée à l'inflation et progression du nombre de propriétaires). Pour 2026, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux des impôts locaux. Toutefois, il faut noter la baisse d'environ 23 000 € de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État alors qu'elle était plutôt dynamique ces dernières années.

Un montant de **17 424 € de subvention est attribué aux associations**. Pour chaque association, les règles suivantes ont été suivies pour les subventions de fonctionnement courantes :

- 10 € par élève pour les associations de parents d'école ;
- 16 € par adhérent pour les associations de la commune ;
- 10 € par adhérent pour les associations hors commune mais avec un intérêt pour les habitants de Palluau (activité non proposée par une association de Palluau) ;
- Le montant attribué est plafonné au montant sollicité.

Association	Montant attribué
AS. PARENTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	550 €
APEL RPI PRIMAIRE PALLUAU LA CHAPELLE-PALLUAU	550 €
OGECE DU RPI - Accompagnement et surveillance temps méridien	3 060 €
OGECE DU RPI - Garderie	2 200 €
OGECE DU RPI - Subvention pédagogique	0 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE	256 €
AMP BASKET	64 €
COMITÉ DES FÊTES	8 009 €
ESCAPADE ET JUMELAGE PALLUDÉEN	352 €
PALLUAU ATHLETIC CLUB	240 €
AMAP BIO VIE	100 €
YA KA DANSER	240 €
LES CYCLOS PALLUDÉENS	256 €
ILS, ELLES, DANSES	130 €
SEPT TENNIS	192 €
FC PAYS DE PALLUAU - fonctionnement	400 €
FC PAYS DE PALLUAU - Subvention exceptionnelle pour perte de recettes	170 €
PROTECTION CIVILE - ANTENNE DE SAINT-ETIENNE-DU-BOIS	300 €
FRANCE ANKIABE MIRAY	80 €
LES AMIS DU RIGOLLY	184,50 €
AIZENAY VOLLEY	70 €
THEATRE LES KIJOUKOIS	20 €

LES COMPTES 2025 ET LE BUDGET 2026

En investissement (hors report du résultat), les dépenses réelles sont en baisse de 37 % et les recettes réelles sont en recul de 71 %. En effet, après une année 2025 marquée par des dépenses d'équipement en nette hausse, notamment du fait du lancement de la construction de la maison d'assistants maternels (MAM) (subventionnée à 80 %), celles-ci diminuent de 41% en 2026 (824 000 € en 2026 contre 1 385 000 € en 2025).

Les principaux investissements programmés pour 2026 sont les suivants :

- Réfection de voirie - rue de Pissot :	40 350,00 €
- Travaux dans les locatifs du centre-bourg :	37 500,00 €
- Voiries diverses (entretien et urgences) :	30 000,00 €
- École publique : étude pour le remplacement des modulaires :	30 000,00 €
- Maison d'assistantes maternelles (MAM) - finalisation de la construction :	30 000,00 €
- Parc Chanterelle – vidéoprotection (à l'étude) :	25 000,00 €
- Bâtiments publics - Provision pour travaux urgents :	20 000,00 €
- Maison citoyenne - Travaux à la suite du sinistre :	20 000,00 €
- Éclairage public (remise à niveau, remplacement d'éventuelles lampes au terrain de foot, remplacement de candélabres) :	18 180,00 €
- École publique : Local vélo et réparation des modulaires en attendant une solution pérenne :	12 000,00 €
- Camping - Étude pour la réhabilitation :	10 000,00 €

Aucun nouvel emprunt n'est prévu pour financer les dépenses d'investissement du budget principal. Les subventions d'investissement sont attendues à hauteur de 336 000 €.

Le **budget annexe assainissement** présente des résultats 2026 d'exploitation (fonctionnement) et d'investissement respectifs de 82 570,88 € et de -21 748,27 sans opération d'ampleur. Pour 2026, le budget assainissement s'équilibre à 263 018,38 € en exploitation et 160 498,27 € en investissement. Le programme d'investissement à hauteur de 87 000 € reprend les deux opérations initialement prévues pour 2025 : la prolongation des réseaux dans l'allée George SAND (MAM) pour 52 000,00 € et dans l'allée Simone VEIL (projet de l'Îlot de la République) pour 35 000,00 €.

Le **budget annexe lotissement** retrace dans les comptes 2025 les premières opérations concernant l'aménagement de l'Îlot de la République pour 90 071,67 € (achat des terrains à l'établissement public foncier de Vendée et prise en compte des premières études, démolition des anciens ateliers municipaux). Le budget 2026 enregistre la poursuite de l'opération avec le passage des différents réseaux (électricité, fibre optique, eau potable, assainissement des eaux pluviales...) et la réalisation de la voirie provisoire (187 900 €). Pour financer l'opération d'aménagement en attendant les recettes issues des ventes de terrains, le recours à un emprunt de 364 465 € est programmé.

Pour davantage de détails, les comptes 2025 et les budgets 2026 de la commune seront prochainement disponibles sur le site internet de Palluau.

Guillaume BUTEAU

Projets & actualités de la commune

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Moins médiatisées que l'élection présidentielle ou les élections législatives, les élections sénatoriales occupent pourtant une place importante dans le fonctionnement des institutions françaises.

Leur particularité tient à leur mode de scrutin : les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens, mais par un collège de « grands électeurs » composé principalement d'élus locaux.

Maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux, députés et sénateurs participent ainsi à la désignation des membres du Sénat. Ce mode d'élection explique pourquoi la Haute Assemblée est souvent présentée comme la chambre représentant les collectivités territoriales.

Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans. Toutefois, le Sénat ne fait jamais l'objet d'un renouvellement complet : tous les trois ans, seule la moitié des sièges est remise en jeu. Ce système assure une cer-

taine continuité institutionnelle et distingue le Sénat de l'Assemblée nationale, dont l'ensemble des députés est renouvelé lors des élections législatives.

Les prochaines élections sénatoriales se tiendront le 27 septembre 2026. À cette occasion, 178 des 348 sièges que compte le Sénat seront renouvelés.

Dans le cadre de la préparation de ce scrutin, le Conseil Municipal de Palluau a procédé à la désignation de ses délégués. Ont été élus délégués titulaires : Marcelle BARRETEAU (Maire), Guillaume BUTEAU (1er adjoint) et Sandrine FUZEAU (2ème adjointe). Les délégués suppléants désignés sont Romain VALLET (3ème adjoint), Fabienne BERRIAU (conseillère déléguée) et Nicolà CARRETTA (conseiller municipal).

Ces représentants participeront, le moment venu, à l'élection des sénateurs au sein du collège des grands électeurs.

Nicolà CARRETTA

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Le conseil municipal peut instituer des commissions municipales composées exclusivement de conseillers municipaux. Elles peuvent être formées au cours de chaque séance du Conseil Municipal, ou dès le début de mandat lorsqu'elles ont un caractère permanent.

COMMISSION APPEL D'OFFRES DES MARCHÉS PUBLICS

(Achat public faisant l'objet d'un marché- Analyse des dossiers de candidature et des offres – choix de l'offre – attribution du marché)

Titulaires : Guillaume BUTEAU (Vice-président), William LECOMTE, Pierre AUTEXIER

Suppléants : Cécile DANIEAU, Emmanuelle FRADET, Bernard CLAUTOUR

COMMISSION COMMUNICATION /CULTURE/ ASSOCIATIONS/TOURISME/CITOYENNETÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

(Communication/ politique culturelle et associative/tourisme/ maison citoyenne)

Sandrine FUZEAU (Vice-présidente), Nicolà CARRETTA, William LECOMTE, Fabienne BERRIAU, Pascal TRETON

COMMISSION PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ / ENFANCE / JEUNESSE / FAMILLES

(Gestion des activités scolaires et périscolaires/ Inscriptions scolaires / parentalité avec CCVB /MAM/ projets enfance et jeunesse)

Fabienne BERRIAU (Vice-présidente), Sandrine FUZEAU, William LECOMTE, Audrey GUILLET, Virginie LEBERT

Le Conseil Municipal dispose d'une totale liberté dans la création de commissions municipales, hormis la commission d'appel d'offres des marchés publics.

Suite aux élections municipales, 7 commissions ont été créées :

COMMISSION FINANCE - ÉCONOMIE - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT - VALORISATION DES INFRASTRUCTURES – SÉCURITÉ

(Travaux d'entretien et de modernisation des infrastructures/ création d'équipement/implantation de commerces/ aménagement et rénovation urbaine/ PLUiH/ projets d'habitat/ travaux de sécurisation de l'espace public)

Guillaume BUTEAU (Vice-président), Audrey GUILLET, Cécile DANIEAU, William LECOMTE, Pierre AUTEXIER

COMMISSION CADRE DE VIE /DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ / ASSAINISSEMENT /VOIRIE / URBANISME

(Mobilité / espaces publics /rénovation énergétique / voirie / assainissement /urbanisme)

Romain VALLET (Vice-président), Audrey GUILLET, Cécile DANIEAU, William LECOMTE, Pierre AUTEXIER

COMMISSION COMMUNICATION

Tous les élus dont Sandrine FUZEAU (Vice-Présidente)

COMMISSION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Tous les élus dont Guillaume BUTEAU (Vice-président)

Projets & actualités de la commune

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES : AVANCÉE DES TRAVAUX

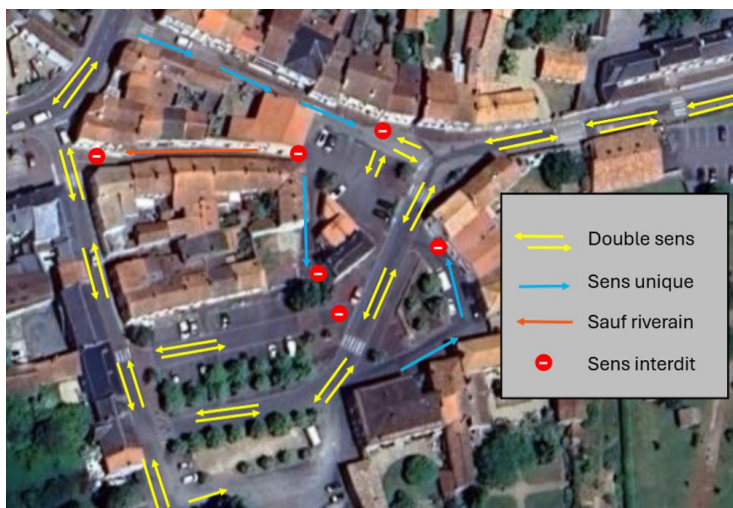


Après la pose des cloisons en placoplâtre et le coulage de la chape, les travaux de la MAM se poursuivent avec notamment, dans les prochaines semaines, la pose du plafond de la pièce principale, des carrelages et de la faïence ainsi que les peintures.

Pour contacter la MAM : badabulles.mam@gmail.com

Guillaume BUTEAU

CIRCULATION DU CENTRE BOURG : FIN DE LA PHASE TEST



Plan de circulation du centre-bourg après la phase test.
Source : Fond cartographique Google Maps

De début mars à fin mai, un plan de circulation a été expérimenté sur le secteur du centre-bourg.

La phase test modifiait le sens de circulation des rues Louis XIII, du pont Levis et Savin ainsi que des places Philippe de Clérembault, du marché et de la Fontaine.

L'expérimentation visait à mesurer les effets du nouveau plan de circulation sur la fluidité des déplacements et la sécurité de tous les usagers, tout en veillant à préserver le commerce de proximité.

À la suite des remarques des usagers et des riverains, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à l'expérimentation. Le vendredi 29 mai 2026, le sens de circulation initial a été rétabli sur la rue du Pont Levis, la place Clérembault, la place du Marché et la rue Savin. Les principales difficultés ont été remontées sur la rue Savin en raison d'un trafic routier important et d'une sortie jugée délicate. Les restrictions de circulation mises en place rue Louis XIII durant la phase d'expérimentation sont maintenues afin de garantir un cheminement piéton et cyclable plus sûr et plus apaisé. Dans l'objectif de préserver les commerces, des aménagements sont à l'étude pour améliorer la lisibilité des arrêts minute de la place de la Fontaine et encourager le respect de leur vocation. Les parkings situés à proximité, à seulement une minute à pied, seront également mieux identifiés afin de faciliter l'accès aux commerces et services de proximité.

Romain VALLET

LANCEMENT DES TRAVAUX SUR L'ÎLOT DE LA RÉPUBLIQUE

Les travaux d'aménagement de l'îlot de la République ont débuté à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de l'Ancienne Gare. Ce projet prévoit la création de six lots : un lot destiné à de l'habitat collectif et cinq lots dédiés à de l'habitat individuel. L'aménagement prévoit également la réalisation d'un cheminement piéton reliant l'îlot à la rue de la Prévôté. Le chantier se déroule en plusieurs phases, avec la mise en place des réseaux enterrés, le bornage des parcelles et la réalisation des travaux de voirie.

La fin des travaux est prévue pour septembre 2026.

Romain VALLET

CAMPING MUNICIPAL DE L'AIRE DU VERGER

Le camping municipal « Aire du verger » a ouvert en 1995 et se compose de 9 chalets, d'un chalet d'accueil et d'un espace sanitaire commun, l'ensemble repose sur un espace d'environ 6 000m². Le camping a été classé 1 étoile le 27/07/2012.

À la suite de plusieurs audits, la commission « bâtiments communaux » a fait le constat que d'importantes remises aux normes étaient nécessaires pour garantir la sécurité des vacanciers.

L'exploitation du camping dans son état actuel ne correspond plus aux attentes de la clientèle.

Après délibération, le conseil municipal valide la fermeture du camping pour la saison 2026.

Une réflexion est ouverte sur l'évolution du camping en lien avec l'office du tourisme et d'autres partenaires (fédération française de camping-car, fédération de cyclotourisme ...).

William LECOMTE

Le Conseil Municipal des Enfants de Palluau progresse dans l'élaboration de 2 projets validés durant l'année scolaire 2025-2026.

- La mise en place de poubelles dédiées au recyclage sur des espaces publics, avec l'idée de les décorer pour les rendre plus visibles, plus attractives et plus jolies. Un rendez-vous est prévu le samedi matin 4 juillet à la Maison Citoyenne pour choisir les motifs et fabriquer les pochoirs.
- Participation à l'action « Nettoyons la Nature » le 25 septembre pour les écoliers et les 26 et 27 septembre pour l'ensemble de la population. Cette manifestation est organisée par les Centres Leclerc qui fournissent les gants et le matériel. Les volontaires de tous les âges sont conviés.

Fabienne BERRIAU



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI : Devoir de mémoire des élus

Le Conseil Municipal des Enfants a participé à la cérémonie du 8 mai, jour férié commémorant la fin de la guerre 1939-1945. Selon un rituel de plus de 80 ans, après la levée des couleurs, les enfants ont cité les noms des soldats de Palluau « morts pour la France ».



Puis Madame le maire et Monsieur Quenet de l'UNC ont déposé une gerbe, entourés des enfants présents qui ont déposé une rose à leur tour. Toute l'assemblée a chanté la Marseillaise.

La sono n'a pas grésillé et il a fait très beau.

Fabienne BERRIAU

Les prochaines élections du nouveau CME auront lieu le mardi 13 octobre 2026.

Les élèves qui entreront en CM1 en septembre pourront présenter leur candidature.

Comment est-ce que le CME fonctionne ? Demandez aux anciens élus ce sont les mieux placés pour répondre. Vous pouvez aussi contacter la mairie ou attendre les réunions de rentrée scolaire où toutes les modalités d'inscription et le calendrier vous seront présentés.

Kiara, Julien, Loghan, Félix, Malone, Jamie et Fabienne vous souhaitent un bel été.

Fabienne BERRIAU

ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE LE VERGER

Rencontre danse : les élèves de Palluau et Grand'Landes en mouvement

Le 7 mai dernier, les élèves de l'école ont participé à une rencontre danse réunissant également les élèves de l'école de Grand'Landes. Cette journée a permis aux enfants de partager leurs créations artistiques et de vivre un moment riche en échanges. Au programme, trois temps de danse : une danse d'accueil commune à tous les participants, une danse codifiée travaillée en amont dans les classes, puis une danse de création propre à chaque groupe d'élèves.



Cette dernière s'inscrivait dans le thème annuel de l'école : **le bien-être**. Les élèves ont ainsi imaginé, créé et mis en scène une chorégraphie exprimant leur vision du bien-être à travers le mouvement, les émotions et la coopération. Cette rencontre a été l'occasion de valoriser le travail mené tout au long de l'année, de développer l'expression corporelle et la créativité des élèves, tout en partageant un moment convivial avec leurs camarades de Grand'Landes.

Observation de la nature et Arts visuel pour la classe de TPS PS MS

Après avoir planté des fleurs dans les jardinières (Alysse, Bégonia, Mimulus) et observé celles plantées dans la cour de récréation, les élèves ont pu utiliser différentes techniques pour représenter leurs fleurs de printemps.

Les élèves de PS ont utilisé des cotons tiges et ont pu faire des petits points dans chaque pétale.

Les élèves de MS ont commencé par observer plusieurs peintures de maîtres (Monet, Klimt) et s'inspirer de leurs œuvres. Ils ont ensuite créé une fresque printanière. Ils ont commencé par faire un fond bleu à l'encre sur lequel les fleurs peintes ont été collées. Ils ont dessiné les pétales, la tige et les feuilles en utilisant plusieurs graphismes.

Yoan PINCEMIN, directeur d'école

Enfance Jeunesse

ÉCOLES SAINT AGNÈS ET SAINT JOSEPH

L'année scolaire 2025-2026 s'est achevée dans la bonne humeur.

Les élèves ont pu vivre de nombreux moments forts tout au long de l'année : sorties, projets de classe, rencontres sportives, activités culturelles et temps de partage. Parmi les temps marquants de ces derniers mois, tous les élèves de l'école ont participé à une sortie au château de Tiffauges.

La kermesse a également rassemblé élèves, familles, enseignants et bénévoles dans une ambiance conviviale. Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'implication des parents, de l'APEL, de l'OGECE et de l'ensemble de la communauté éducative que nous remercions chaleureusement.

Cette année a également été marquée par le départ à la retraite de Marie-Noëlle, ASEM au sein de l'école de La Chapelle-Palluau depuis plus de 35 ans. Durant toutes ces années, elle a accompagné avec bienveillance plusieurs générations d'enfants. Nous la remercions sincèrement pour son engagement et lui souhaitons une belle retraite.

À la rentrée de septembre, nous aurons le plaisir d'accueillir Lalie Renoux qui rejoindra l'équipe éducative en tant qu'ASEM dans la classe de TPS/PS/MS. Après une pause estivale bien méritée, l'école retrouvera ses élèves pour une nouvelle année scolaire. En cette rentrée 2026, le RPI accueillera 132 élèves répartis dans 6 classes (3 à Palluau et 3 à La Chapelle). Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves ainsi qu'aux nouvelles familles qui rejoignent notre école. Les familles des enfants nés en 2024 souhaitant découvrir l'école pourront prendre contact avec l'établissement à partir de la rentrée. Les portes ouvertes auront lieu au mois de janvier et seront l'occasion de visiter les locaux, de rencontrer l'équipe éducative et de découvrir le projet de l'école.

Pour tout renseignement sur nos écoles, contactez-nous par mail à : direction@rpi-palluau-lachapelle.fr.

Vous pouvez aussi visiter notre site internet : <http://rpi-palluau-lachapelle.fr>



Ivanne FOURNIER, cheffe d'établissement

LE COLLÈGE SAINT PAUL : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS ET EN RÉUSSITES



Le collège Saint Paul de Palluau poursuit sa mission éducative avec dynamisme et ambition, en proposant à ses élèves bien plus qu'un simple parcours scolaire. Tout au long de l'année, les jeunes ont pu s'investir dans de nombreux projets pédagogiques, culturels, sportifs et solidaires qui contribuent à leur épanouissement et à l'ouverture sur le monde.

Les voyages (Golfe du Morbihan en 6^{ème}, Île d'Oléron en 5^{ème}, Salamanque en 4^{ème}, la Mongie en 3^{ème}) et les sorties éducatives ont une nouvelle fois occupé une place importante dans la vie de l'établissement. Séjours linguistiques, découvertes culturelles, activités de pleine nature, visites en lien avec les programmes scolaires ou encore visites d'entreprises ont permis aux élèves d'apprendre autrement et de vivre des expériences marquantes.

La richesse de la vie du collège s'exprime également à travers les nombreuses initiatives portées par les

équipes éducatives : ateliers artistiques, actions de prévention, projets citoyens, rencontres sportives et animations pastorales.

L'établissement a également fait l'objet d'une visite de l'Éducation Nationale. Le rapport final d'évaluation a mis en lumière les nombreux points d'appui du collège. Ce rapport servira de base à la relecture du projet d'établissement l'année prochaine.

Cette année s'est conclue en beauté avec le spectacle de fin d'année intitulé « **Tous en scène, tous ensemble !** », organisé le 12 juin à la salle Saint Gilles. Devant un public nombreux, les élèves ont présenté avec enthousiasme des prestations de théâtre, de chorale, de danse et de chant. Cette soirée a mis en lumière leurs talents, leur investissement et leur capacité à mener à bien un projet collectif exigeant.

Le succès de cet événement témoigne de l'engagement des jeunes, de l'accompagnement des équipes éducatives et du soutien précieux des familles ainsi que de l'APEL. Il illustre parfaitement l'esprit qui anime le collège Saint Paul : permettre à chaque élève de grandir, de s'épanouir et de révéler ses talents dans un climat de confiance et de bienveillance.

À travers ces nombreux projets, le collège Saint Paul confirme son rôle d'acteur éducatif majeur du territoire et sa volonté d'offrir aux jeunes de Palluau et des communes environnantes un cadre de formation exigeant, ouvert et profondément humain.

Daniel PHILEMON, chef d'établissement

Maison Citoyenne

QUATRE ÉVÉNEMENTS À VENIR

Soirée Pétanque et Jeux en bois

Nouvelle veille de vacances scolaire, nouvelle animation « Ce soir, on s'amuse ». **Le vendredi 3 juillet de 17h à 20h**, ce sera pétanque et jeux en bois à la Maison Citoyenne. Autrement dit, on profite des beaux jours et on se met à l'extérieur pour participer à un tournoi de pétanque (sur inscription) ou tester en accès libre des jeux en bois (molki, billard hollandais ou japonais, corn-hall).

Un grand merci à l'association OGEC RPI Palluau-La Chapelle pour la mise à disposition des jeux en bois.

3ème gratiféria dressing

Le samedi 11 juillet de 10h à 12h, la Maison Citoyenne organise sa troisième gratiféria dressing. Le principe de la gratiféria dressing est basé sur le troc/échange. La veille de l'événement, chacun ramène des vêtements/petite maroquinerie/chaussures (PROPRES et en BON ETAT) directement à la maison citoyenne et repart avec des tickets. Il pourra ensuite utiliser ces tickets pour échanger ce qui l'intéresse le lendemain matin.

Tout ce qui n'aura pas été troqué, sera donné au Secours Catholique du Poiré Sur Vie.

Table ronde – Soirée échanges et expérimentations ludiques autour de la santé mentale-

Tu te demandes ce qu'est la santé mentale ? Ou tu es curieux d'en apprendre plus sur le fonctionnement de ton cerveau et tu souhaites partager un bon moment ? Alors cet atelier est fait pour toi ! **Vendredi 4 septembre à 18h30**, embarque pour un voyage dans le Cosmos mental, tu découvriras ses spécificités à travers le jeu !

Atelier gratuit et accessible à tous à partir de 12 ans. Inscription obligatoire au plus tard le 2 septembre

Matinée Pokémon : tournoi et échange de cartes

Le samedi 12 septembre, de 10h à 11h30, aura lieu une matinée combat et échanges cartes Pokémon. Tu aimes collectionner et échanger les cartes Pokémon mais sais-tu jouer avec ? Viens découvrir les règles du jeu et essayer de combattre des adversaires. Ramène un ou plusieurs decks constitués de la façon suivante : 60 cartes au total avec au moins 1 pokémon de base et 1 pokémon spécial (V, EX, GX...) au max, entre 18 et 22 cartes énergies et entre 13 et 20 cartes dresseurs.

Gratuit et accessible à tous à partir de 8 ans. Inscription obligatoire au 06 26 47 94 84



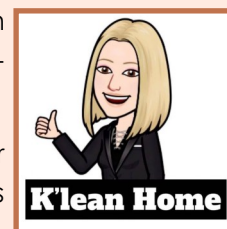
Acteurs économiques

K'LEAN HOME

Kelly GABORIT a créé son auto-entreprise K'lean Home, le 31 mai 2022, à Grand'Landes. En mars 2023, elle a déménagé à Palluau. Elle vient de transférer son entreprise à Palluau au début de l'année 2026.

Kelly GABORIT propose des prestations d'entretien de la maison et de travaux ménagers pour les particuliers (nettoyage des sols et des vitres, repassage...). Elle travaille seule et utilise ses propres produits ainsi que son propre matériel.

Tél. : 06-50-62-35-19



Guillaume BUTEAU

Vie associative

PALLUAU ATHLÉTISME PROPOSE UN ÉVÉNEMENT FAMILIAL : LES P'TITS BOLIDES



Les P'tits Bolides de Palluau arrivent pour un après-midi 100 % fun et familial, ouvert à tous ! Samedi 19 septembre 2026 dès 14h (Stade André Dorion – Palluau)

Au programme :

- Course draisienne – 250 m (4 ans)
- Course 300 m (5-6 ans)
- Course 600 m (7-8-9 ans)
- Course 1000 m (10-11 ans)
- Relais parents/enfants – 50 m

Ambiance festive garantie avec musique, animations, tatouages, pêche à la ligne, crêpes. Médaille pour tous les participants aux courses individuelles. Un super moment de sport, de partage et de bonne humeur à vivre en famille !

Places limitées – inscriptions obligatoires.

Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/palluau-athletic-club-cantonal/evenements/les-p-tits-bolides-de-palluau-2026>

Infos : MARTINEAU FLAIRE Hélène palluau.athletisme@gmail.com

Petite annonce : Le Palluau Athletic Club Cantonal recherche des encadrants bénévoles pour accompagner les jeunes athlètes de 6 à 11 ans lors des entraînements du mardi soir de 18h à 19h30. Aucune expérience n'est requise : seule la motivation, la bonne humeur et l'envie de transmettre le goût du sport comptent.

SUCCÈS ET TITRE DE CHAMPION POUR L'AMICALE BOULISTE QUI CHERCHE DE NOUVEAUX ADHÉRENTS



L'Amicale Bouliste de Palluau vit une saison contrastée. Si les résultats sportifs et le franc succès de son concours annuel prouvent la vitalité du club, ce dernier fait face à une baisse inquiétante de ses effectifs malgré ses 80 ans d'histoire.

Le dimanche 24 mai, le club organisait son grand concours annuel. Ce fut un véritable succès populaire avec une forte participation de plus de 130 joueurs. Malgré la chaleur, les compétiteurs ont grandement apprécié le cadre, qui offrait de nombreux espaces ombragés.

Sur le plan sportif, l'Amicale brille au plus haut niveau. Le dimanche 6 juin, lors de la dernière journée de championnat qui se déroulait à Soullans, le club a frappé un grand coup en terminant à la 1^{re} place sur 36 quadrettes engagées. Un titre magnifique qui vient récompenser la passion des joueurs locaux.

Pourtant, malgré ce rayonnement, le club voit son effectif en nette baisse. Le club ne compte plus aujourd'hui que 12 adhérents, contre une quarantaine il y a moins de 10 ans. Une situation paradoxale alors que les autres clubs du département connaissent une hausse spectaculaire de leurs effectifs. L'Amicale de Palluau peine à recruter et lance un appel chaleureux aux amateurs, débutants ou confirmés, pour venir partager la convivialité des terrains et faire perdurer cette belle aventure octogénaire.

Pour tout contact :

Laurent Mornet (Président) : 06 43 60 45 49.

Entraînements : Rue André Dorion (près du terrain de boules).

Laurent MORNET

Actualités Vie et Boulogne



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Tous au compost

Composter les biodéchets allège la poubelle, limite la pollution liée à la collecte et permet de fabriquer son propre engrais pour les plantations ! La Communauté de communes délivre un composteur par foyer pour vous aider à réduire vos déchets, sur inscription.

Comment obtenir un composteur ?

Inscrivez-vous sur le formulaire en ligne (www.vie-et-boulogne.fr) ou au 02 51 31 67 33 récupérez-le lors de l'une des permanences proposées à la Communauté de communes, au Poiré-sur-Vie.

Permanences Tous au compost 2026

Mercredi 8 juillet

Vendredi 11 et samedi 19 septembre

Samedi 10 et mercredi 14 octobre

Vendredi 20 novembre

Mercredi 16 décembre

Le composteur sera remis après un temps d'explication (30 min). Une participation de 10 € est demandée pour l'acquisition du matériel. Elle est prélevée sur la facture de redevance suivante.

Si vous avez déjà un composteur, vous pouvez vous inscrire pour bénéficier du temps de formation ou poser vos questions.



Horaires déchèteries

Du lundi 15 juin au samedi 29 août 2026
(fermée les jours fériés)

Déchèteries	Jours	Horaires
Aizenay	Du lundi au samedi	8h-12h/13h-15h
Bellevigny	Lundi, mercredi, vendredi et samedi	8h-12h/13h-15h
	Mardi et jeudi	Fermé
Le Poiré-sur-Vie	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi	8h-12h/13h-15h
	Mardi	Fermé
Les Lucs-sur-Boulogne	Lundi, mercredi, vendredi et samedi	8h-12h/13h-15h
	Mardi et jeudi	Fermé
Saint-Denis-la-Chevasse	Lundi, mercredi et samedi	8h-12h/13h-15h
	Mardi, jeudi et vendredi	Fermé
Saint-Paul-Mont-Penit	Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi	8h-12h/13h-15h
	Jeudi	Fermé



En cas d'alerte canicule niveau orange* signalée par le préfet, les déchèteries fermeront à 12h.

Renseignements

02 51 31 67 33

www.vie-et-boulogne.fr

*carte de vigilance de Météo France



BONUS VÉLO

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) « Bonus vélo »

Vélos éligibles : tous types de vélos électriques pour adultes : vélos de ville, VTC, VTT, vélo cargo, biporteur, triporteur, vélo rallongé (ou longtail), tandem à assistance électrique.

Les vélos achetés d'occasion auprès d'un professionnel sont éligibles. Vous pouvez également faire installer par un professionnel un kit d'électrification sur votre vélo classique et bénéficier du bonus vélo.

Seuls les achats de moins de 6 mois sont pris en compte, une seule aide par foyer sur les trois dernières années, dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée. Aucune condition de ressource n'est fixée.

Formulaire de demande et règlement complet à retrouver sur le site de Vie et Boulogne.



PISCINES INTERCOMMUNALES : PROGRAMME ESTIVAL 2026

Piscine d'Aizenay

- **Animations pendant les ouvertures à la baignade**

⇒ Lundi et jeudi de 16h à 17h30 (sans inscription, inclus dans le prix d'entrée, enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte en tenue de bain)

- **Stage natation enfant (débutant et intermédiaire, à partir de 6 ans)**

4 sessions (10 cours de 50 min, à 14h)

⇒ Du 6 au 17 juillet (9 cours)

⇒ Du 20 au 31 juillet

⇒ Du 3 au 14 août

⇒ Du 17 au 28 août

- **Aquafitness (adultes, 50 min.)**

⇒ Du 6 juillet au 30 août

⇒ Aquafeeling, lundi et jeudi 12h20

⇒ Aquabike, mercredi 18h

⇒ Aquacaf, mercredi 18h

⇒ Aquacardio, mercredi 19h10

⇒ Aquaprofondeur, mercredi 19h10

- **Bébés nageurs**

⇒ Dimanche de 9h à 10h

Horaires du 6 juillet au 30 août :

- Lundi : 15h – 20h45
- Mardi : 10h – 13h45* et 15h – 17h45
- Mercredi : 10h – 13h et 15h – 17h45
- Jeudi : 15h – 20h45
- Vendredi : 10h – 13h45* et 15h – 17h45
- Samedi : Fermé
- Dimanche : 10h15 – 13h et 15h – 17h45

Piscine du Poiré Sur Vie

- **Stage natation enfant (débutant, à partir de 6 ans)**

4 sessions (10 cours de 50 min, à 13h50)

⇒ Du 6 au 17 juillet (9 cours)

⇒ Du 20 au 31 juillet

⇒ Du 3 au 14 août

⇒ Du 17 au 28 août

- **Aquafitness (adultes, 50 min.)**

⇒ Les lundis du 6 juillet au 24 août

⇒ Aquafitness à 11h30

⇒ Aquabike à 18h40

Horaires du 6 juillet au 29 août :

- Lundi : 12h40 – 13h45* et 15h – 18h30
- Mardi : 15h – 20h30
- Mercredi : 9h30 – 12h30 et 15h – 18h30
- Jeudi : 11h40 – 13h30* et 15h – 18h30
- Vendredi : 15h – 20h30
- Samedi : 10h – 13h et 15h – 17h30
- Dimanche : Fermé

Piscine de Mâché

- **Stage natation enfant (débutant, à partir de 6 ans)**

4 sessions (9 ou 10 cours de 50 min, à 13h)

⇒ Du 7 au 18 juillet (9 cours)

⇒ Du 21 au 1^{er} août

⇒ Du 4 au 14 août (9 cours)

⇒ Du 18 au 29 août

Horaires du 1^{er} juillet au 30 août :

- Lundi fermé
- Du mardi au vendredi 14h15 – 18h45
- Samedi et dimanche 14h15 – 17h45

Vos démarches

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS ET D'ORDURES MÉNAGÈRES



La présentation des bacs de collecte et des sacs jaunes est réglementée par la communauté de communes Vie et Boulogne dans un règlement de collecte qui prévoit que :

La collecte des déchets ménagers s'effectue à la quinzaine dans les communes du territoire soit le lundi pour la commune de Palluau.

- Les ordures ménagères à collecter doivent être présentées dans les bacs roulants la veille au soir du jour de collecte.
- Les bacs roulants devront être rentrés au plus tard le soir du jour de la collecte, de telle sorte que ceux-ci ne demeurent pas sur la voie publique pendant plus d'une journée. En aucun cas, le bac ne peut rester sur le domaine public.
- Les bacs d'ordures ménagères doivent respecter les règles suivantes :
 - ⇒ présentés couvercle fermé,
 - ⇒ positionnés à faciliter la préhension par le personnel de collecte,
 - ⇒ disposés de façon à ne pas provoquer de situation dangereuse aussi bien pour les véhicules que pour les piétons,
 - ⇒ les sacs ne doivent pas être trop tassés,
 - ⇒ les déchets présentés ne doivent en aucun cas constituer un danger pour les agents effectuant le ramassage notamment tout ce qui est : objets coupants, piquants, infectieux, explosifs ou bien inflammables.
 - ⇒ les véhicules doivent être stationnés de manière à ne pas gêner le passage du camion de collecte.

Tout bac d'ordures ménagères présentant des déchets non conformes ne sera pas collecté. De même, tout sac déposé à côté ou sur le bac de collecte ne sera pas collecté.

Les emballages ménagers légers à recycler seront présentés dans les sacs jaunes

- Les sacs jaunes :
 - ⇒ doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte,
 - ⇒ doivent être placés judicieusement devant l'habitation et sur le trottoir de façon à être facilement visibles et accessibles aux agents de collecte de manière à ne pas gêner le passage piétons, des poussettes pour enfants et des personnes à mobilité réduite.

Les sacs comportant de nombreuses erreurs de tri ne sont pas collectés par les agents qui apposent sur ces sacs une étiquette « refus de collecte ». Les usagers, dont le sac jaune, a été refusé à la collecte doivent trier à nouveau le contenu du sac, avant de le présenter à la prochaine collecte.

Tout sac refusé à la collecte et laissé sur le domaine public par le propriétaire sera considéré comme dépôt non conforme.

La présence de poubelle d'ordures ménagères sur le trottoir entrave la circulation des piétons, des poussettes, des personnes porteuses d'un handicap en fauteuil roulant et des enfants de moins de 8 ans circulant à vélo et peut incommoder le voisinage visuellement et par les odeurs dégagées.

L'abandon de déchets sur le trottoir et le non-respect des règles de collecte est puni d'une amende forfaitaire de 135 € qui peut aller jusqu'à 750 €, conformément à la délibération du conseil municipal du 20/03/2025.

Avis aux propriétaires de locatifs meublés - Changement de procédure de déclaration

En lien avec les lois Le Meur et SREN, l'enregistrement en tant que propriétaires de meublés de tourisme se fera via une plateforme numérique « API meublés » d'ici la fin 2026 et non plus via le CERFA.

Plus d'informations auprès du Service Tourisme du territoire Vie et Boulogne :

ot@vieetboulogne.fr - 02 51 31 89 15

Vos démarches

BIEN VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DE CERTAINES RÉGLEMENTATIONS

- **Bruits de voisinage** : arrêté n° 22/CAB/399 du 31/05/2022

Les activités bruyantes, la musique, les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage utilisant des appareils à moteur, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, sont autorisés uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **Usage du feu et brûlage des déchets verts et des produits végétaux**

Le brûlage de déchets est interdit, il nuit à l'environnement et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée et causer la propagation d'incendie.

Les déchets verts doivent être compostés.

Les autres déchets doivent être déposés en déchèterie.

- **Nettoyage des trottoirs**

Il est rappelé que la propreté des trottoirs relève de la responsabilité des riverains (propriétaires ou locataires), habitant ou commerçant. Au droit de sa façade.

Il assure également le nettoyage, le désherbage et le dé-moussage du trottoir situé sur toute la longueur de la façade de sa propriété ainsi que le ramassage des feuilles mortes et détritiques

Par temps de gel, il est interdit de laver les trottoirs ou d'y répandre de l'eau.

Tout riverain est aussi responsable du bon écoulement de ses eaux pluviales et doit s'assurer que ses chéneaux soient correctement nettoyés pour en faciliter l'écoulement.

- **Elagage**

Les propriétaires ou locataires riverains des voies et espaces publics doivent effectuer l'élagage des arbres, des arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches ou feuillage débordent sur l'espace public.

OFFRE D'EMPLOI

La commune recrute un agent d'entretien et périscolaire pour assurer, à compter de septembre 2026, la propreté des bâtiments communaux, ainsi que le service des repas au restaurant scolaire et la surveillance des enfants sur le temps méridien.

Le poste à pourvoir est à temps non complet annualisé, soit 18h46 par semaine.

L'offre d'emploi est consultable sur le site de la maison des communes, www.emploi-territorial.fr

Pour postuler, merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'accueil de la mairie, ou par mail : dgs@palluau.fr.

DISPOSITIF HEURE CIVIQUE - SYSTÈME DE TROC SAVOIR(S)



LE SYSTÈME DE TROC SAVOIR(S) est en fonctionnement.

Grâce aux différentes participations, des échanges ont déjà eu lieu entre palludéens.

Voici les quelques offres et demandes répertoriées pour le moment, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice de la Maison Citoyenne, référente du dispositif :

- Apprendre quelques pas de danse latine (salsa, bachata)
- Démarrer une philatélie
- Découvrir l'Histoire de Palluau
- Apprendre les bases de Facebook
- Apprendre les bases d'utilisation d'une machine à coudre
- Mettre une prise de courant en sécurité
- Faire son arbre généalogique
- Apprendre à tailler sa haie

HORAIRES MAIRIE

En **juillet-août**, l'accueil de la mairie est ouvert :

Du lundi au vendredi :

9h00 – 12h00

Le jeudi soir :

16h00 – 18h00

AUCUN SAMEDI MATIN

Rétrospective & Agenda

Inauguration Grainothèque
4 avril 2026



Concours de Palets
4 avril 2026



Course cycliste
8 avril 2026



Challenge de l'avenir
18 avril 2026



Sortie cinéma
23 avril 2026



Concours belote UNC
25 avril 2026



Vide-grenier Ankiabé
10 mai 2026



Atelier famille
26 mai 2026



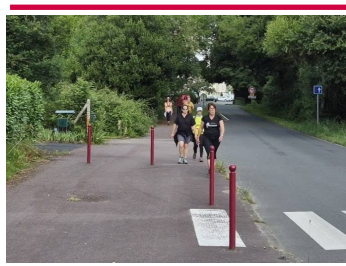
Sortie Escapade et Jumelage
30 mai 2026



Randonnée Cyclo
31 mai 2026



Rando Amis du Rigolly
7 juin 2026



Café DYS TDAH
13 juin 2026



Samedi 11 Juillet 2026
au plan d'eau **ENTRÉE GRATUITE**

Palluau

23h00
GRAND FEU D'ARTIFICE

22h00
BAL POPULAIRE
avec l'orchestre
BAHAMAS

17h00 > **BAL MUSETTE SUR PARQUET**
ANIMÉ PAR L'ORCHESTRE JEAN RICOLLEAU ET JÉRÔME DUBOIS

19h00 > **DÎNER CHAMPÊTRE 18€**
Salade estivale, frites grillades (saucisse/merguez/steak haché), fromage, tarte aux pommes
(Réservations au tabac-press, à la boulangerie et à l'épicerie de Palluau)

> **RESTAURATION RAPIDE** sur place

NOUVEAUTÉS BAR À HUITRES, SAUCISSONS, GLACES, CRÊPES

12/12 Épicerie - Bar - Brasserie
3 Place de la Caserne

MÉDIA horizon

DE JUILLET À SEPTEMBRE 2026



JUILLET 2026

11 juillet 10h-12h
Gratifieria dressing
Maison Citoyenne

11 juillet
Feu d'artifice
Parc Chanterelle

AOÛT 2026

4 août
Visite du château de Palluau

5 août
Balade entre 2 rives
Espace de la Gâchère

27 août

Pique-nique partagé
Parc Chanterelle

SEPTEMBRE 2026

4 septembre
Soirée Cosmos mental
Maison Citoyenne

19 septembre
Journée du Patrimoine

20 septembre
Vide-grenier
Escapade et Jumelage
Espace de la Gâchère



PROGRAMME

LES ATELIERS ET ANIMATIONS
DE LA MAISON CITOYENNE

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2026



*La maison citoyenne est un lieu intergénérationnel,
ouvert à tous et gratuit.
Il évoluera avec le temps grâce aux échanges que
nous aurons,
et notre volonté de bien vivre ensemble !*

HORAIRES

Mardi 14h-18h

Du mercredi au vendredi 9h-12h et 14h-18h

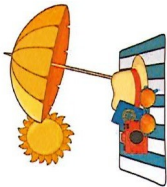
Samedi 9h-12h

Renseignements : 06 26 47 94 84
Mail : maison.citoyenne@palluau.fr

JUILLET

Mercredi 1	Brico Déco 14h-16h30 Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 2	Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 3	Belote (sur inscription) 14h-17h Soirée « on s’amuse » Pétanque et jeux en bois 17h-20h
Samedi 4	
Mardi 7	FERME
Mercredi 8	Atelier Rire ensemble 10h-11h30 Brico Déco 14h-18h Couture 18h-20h
Jeudi 9	Petites mains solidaires 14h-18h Magie 18h-19h30
Vendredi 10	Jeux 14h-18h
Samedi 11	Gratifieria dressing 10h-12h
Mardi 14	
Mercredi 15	Atelier Rire ensemble 10h-11h30 Brico Déco 14h-18h
Jeudi 16	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 17	Jeux 14h-18h
Samedi 18	FERME
Mardi 21	
Mercredi 22	Atelier « T’en penses quoi? » 10h45-12h Brico Déco 14h-18h
Jeudi 23	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 24	Jeux 14h-18h
samedi 25	

La Maison Citoyenne sera fermée du 27 au 31 juillet.



AOÛT

Du 1er au 22 août	FERMETURE DE LA MAISON CITOYENNE
Mardi 25	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 26	Atelier « T'en penses quoi? » 10h45-12h Brico Déco 14h-18h
Jeudi 27	Jeux d'écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 28	Jeux 14h-18h
samedi 29	Brico Déco 9h-12h

SOIRÉE "ON S'AMUSE"

PÉTANQUE ET JEUX EN BOIS!

à la Maison Citoyenne (5 place Clérembault)

VENDREDI 3 JUILLET 2026

de 17h à 20h
Gratuit et ouvert à tous !

Sur inscription
Ramenez vos boules!

RENSEIGNEMENTS AU 06 26 47 94 84 OU MAISON.CITOYENNE@PALLUAU.FR

samedi 11 juillet 2026

à la maison citoyenne

Gratifieria Dressing

TROC ECHANGE

10h-12h
gratuit

Ramenez vos vêtements, petite maroquinerie ou chaussures propres et en bon état, la vieille et repartez avec des tickets pour vos échanges le lendemain.

Tout ce qui n'aura pas été échangé sera donné aux Secours Catholiques d'Alzemy.

Renseignements au 06 26 47 94 84 ou maison.citoyenne@palluauf.fr 5 place Clérembault

SOIRÉE VOYAGE AU COEUR DU COSMOS MENTAL

À LA MAISON CITOYENNE DE PALLUAU (5 PLACE CLÉREMBAUT)

TABLE RONDE AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE
>>> ECHANGES ET EXPERIMENTATIONS LUDIQUES

4 SEPTEMBRE 2026

SUR INSCRIPTION JUSQU'AU 2109 DE 18H30 À 20H30

GRATUIT, À PARTIR DE 12 ANS

PSYCOM DISPONIBLE SUR [HTTPS://WWW.PSYCOM.ORG/](https://www.psycom.org/)

SEPTEMBRE

Mardi 1	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 2	Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 3	Jeux d'écriture 10h30-11h30 / Scrapbooking 14h-18h
Vendredi 4	Belote (sur inscription) 14h-18h Soirée échange « Voyage dans le Cosmos Mental » 18h30-20h30
Samedi 5	
Mardi 8	Qi Gong 10h-12h / Art floral 15h-17h / Chorale 18h-19h
Mercredi 9	Atelier du rire 9h30-11h30
	Brico Déco 14h-16h / Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 10	Jeux d'écriture 10h30-11h30 / Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 11	Jeux 14h-18h
Samedi 12	Tournoi et bourse d'échange cartes Pokémon 10h-11h30
Mardi 15	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 16	Atelier du rire 9h30-11h30 / Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 17	Jeux d'écriture 10h30-11h30
	Petites mains solidaires 14h-18h / Magie 18h-19h30
vendredi 18	Jeux 14h-18h
Samedi 19	Dictée 10h-12h
Mardi 22	Qi Gong 10h-12h / Chorale 18h-19h
Mercredi 23	Brico Déco 14h-16h / Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 24	Jeux d'écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 25	Jeux 14h-18h
Samedi 26	Couture 9h30-12h
Mardi 29	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 30	Atelier « T'en penses quoi? » 10h45-12h Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h

Demandez le détail des animations à la maison citoyenne et retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de la commune de Palluauf.